

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00373

CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Le Bureau communautaire a été convoqué le 13 octobre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET,
M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
Mme Annie GREGOIRE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 24 octobre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171006-D20170037310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171024

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

1°) Créations de postes :

Les communes de Sorbiers, La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds ont fait le choix de se rapprocher pour créer une régie d'eau et d'assainissement intercommunale à l'échelle de leurs 3 communes, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018.

Les communes de Saint-Jean-Bonnefonds et La Talaudière assuraient jusqu'alors ces services en régie directe chacune pour leur propre compte. Saint-Etienne Métropole dispose de conventions de coopération contractuelle avec chacune d'elle.

La commune de Sorbiers assurait son service via une délégation de service public, reprise par Saint-Etienne Métropole, jusqu'au 30 juin 2017. Elle a souhaité ne pas renouveler sa procédure de DSP pour créer une régie. Son périmètre ne permettant pas l'équilibre d'un tel dispositif à la seule échelle de la commune, une étude a été engagée à l'échelle des trois communes. Celle-ci a conclu à l'intérêt d'une régie les regroupant, afin de répondre à des enjeux de proximité et de réactivité tout en mutualisant leurs moyens humains et matériels.

La régie aura pour mission d'assurer les opérations d'entretien et de réparation des réseaux, équipements et installations relatifs à l'eau potable et à l'assainissement sur le territoire des 3 communes. Elle assurera également, en lien étroit avec le service en charge au sein des directions centrales, la relève des compteurs, l'accueil clientèle et la facturation.

Dans ce cadre, elle disposera de matériels adaptés à ces missions (matériel actuellement détenu par les communes pour assurer les missions, et compléments éventuels à acquérir), et de nouveaux locaux en proximité

Compte tenu de la reprise des compétences eau et assainissement par Saint-Etienne Métropole en 2012 et 2016, cette régie est créée par la Communauté Urbaine et nécessite la création de 9 postes, qui seront pourvus par voie de mutation.

Créations de postes		
Fonction et/ou Cadre d'emploi Temps de travail	Direction/service	Observations
Responsable Régie Eau Assainissement Technicien Temps complet 1 poste	Direction de l'Action Territoriale Territoire Furan Unité Entretien et Exploitation Régie Eau Assainissement La Talaudière/Sorbiers/Saint- Jean-Bonnefonds	Création d'une régie Eau et Assainissement intercommunale sur le territoire Furan. Organisation approuvée par le CTP du 28/09/2017
Surveillant de travaux chef d'équipe Régie Eau et Assainissement Agent de maîtrise Temps complet 1 poste	Direction de l'Action Territoriale Territoire Furan Unité Entretien et Exploitation Régie Eau Assainissement La Talaudière/Sorbiers/Saint- Jean-Bonnefonds	
Assistant clientèle et facturation, secrétariat et administration Régie Eau et Assainissement Adjoint administratif Temps complet 1 poste	Direction de l'Action Territoriale Territoire Furan Unité Entretien et Exploitation Régie Eau Assainissement La Talaudière/Sorbiers/Saint- Jean-Bonnefonds	
Chargé de clientèle et facturation, secrétariat et administration Régie Eau et Assainissement Rédacteur Temps complet 1 poste	Direction de l'Action Territoriale Territoire Furan Unité Entretien et Exploitation Régie Eau Assainissement La Talaudière/Sorbiers/Saint- Jean-Bonnefonds	
Agent d'exploitation des réseaux d'eau potables et usées Régie Eau et Assainissement Adjoint technique Temps complet 5 postes	Direction de l'Action Territoriale Territoire Furan Unité Entretien et Exploitation Régie Eau Assainissement La Talaudière/Sorbiers/Saint- Jean-Bonnefonds	

2°) Transformations de postes :

Compte tenu de la réorganisation de la Direction Générale et de la Direction de l'Assainissement et des Rivières validées en Comité Technique, la transformation de 2 postes inscrits au tableau des effectifs de la collectivité est proposée.

Transformation de poste		
Ancienne situation	Nouvelle situation	Observations
Technicien ANC Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe Direction Assainissement et Rivières Service Assainissement Non collectif Temps complet 1 Poste	Agent d'accueil Adjoint administratif Direction Générale Temps complet 1 Poste	Modification de l'organisation de la direction générale en lien avec la réorganisation des locaux de Grüner entre octobre et décembre 2017 (présence de la DG au 8 ^{ème} étage).
Responsable Service Assainissement Non Collectif Technicien Principal 2 ^{ème} classe Direction Assainissement et Rivières Service Assainissement Non collectif Temps complet 1 Poste	Chargé de mission Assainissement non collectif Technicien Principal 2 ^{ème} classe Direction Assainissement et Rivières Service Assainissement Temps complet 1 Poste	Modification de l'organisation de la direction de l'Assainissement et Rivières, approuvée par le CTP du 18/09/17

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- se prononce sur les créations et transformations de postes précitées,
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD